



# Communiqué de **PRESSE**



Rennes, le lundi 27 avril 2020

## **Aide aux étudiants en situation de précarité** **La Région apporte son soutien au fonds du Crous de Bretagne**

Depuis le début de la crise sanitaire qui sévit en France, la Région Bretagne est mobilisée pour venir en aide aux structures comme aux personnes dont le quotidien est affecté par la pandémie de COVID-19. C'est pourquoi, après avoir déjà voté 103,5 M€ d'aides exceptionnelles en mars, la collectivité a pris de nouvelles mesures d'urgence lors de sa commission permanente du 27 avril. Parmi elles, la contribution de 100 000 € au fonds des aides spécifiques du Crous de Rennes-Bretagne. Ce dispositif permet de répondre aux difficultés, transitoires ou pérennes, rencontrées par des étudiants après, notamment, la perte d'un job ou d'un stage.

Ces **aides spécifiques** peuvent être **attribuées selon trois modalités** : **annuelle** (à la manière d'une bourse sur critères sociaux), **ponctuelle** (pour une difficulté temporaire) ou **d'urgence**.

Tous les étudiants de l'académie de Rennes, quel que soit leur établissement, peuvent prétendre à ces **aides versées** par virement ou par distribution de e-cartes valables dans une enseigne de la grande distribution, **pour leur permettre d'acheter des denrées de première nécessité** ou de **se doter du matériel informatique** indispensable à la continuité pédagogique.

Afin de répondre aux sollicitations supplémentaires qui ne manqueront pas d'intervenir dans les circonstances actuelles, **la Région Bretagne contribue exceptionnellement à ce dispositif d'aides d'urgence à travers une dotation de 100 000 €**. Cette participation régionale est complétée par une enveloppe de 55 000 € allouée par les universités de Rennes 1 et Rennes 2, l'Université de Bretagne Occidentale et l'Université de Bretagne Sud, en plus de leurs soutiens habituels (50 000 €).

Ces 155 000 € viennent abonder le fonds doté de 2,8 M€ du Crous Bretagne pour soutenir les étudiants les plus en difficulté, en plus des bourses.

### **646 aides et 600 e-cartes allouées**

Entre le 16 mars et le 15 avril, 646 aides financières et plus de 600 e-cartes valables dans une enseigne de la grande distribution ont ainsi été attribuées aux étudiants, soit près de 51% de plus qu'à la même période en 2019.

**Depuis le début de la période de confinement, près de 245 000 € ont ainsi été versés.**

### **Au moins 2 300 étudiants confinés en cité U**

Pour mémoire, lors de l'année 2018-2019, parmi les 128 567 étudiants recensés en Bretagne, 2 339 ont bénéficié de ces aides d'urgence.

**Ils sont quasiment autant (2 310 personnes) à demeurer actuellement confinés dans leur logement au sein d'une résidence universitaire, soit près d'un tiers des étudiants hébergés d'ordinaire (28 %).**

**Les étudiants en difficulté doivent contacter le service social du Crous de Rennes-Bretagne.**  
**Les contacts sont à retrouver sur le site du Crous : [www.crous-rennes.fr](http://www.crous-rennes.fr).**

**CONTACT SERVICE PRESSE** | 02 99 27 13 54 ou 55 | [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh) | [www.bretagne.bzh/espace-presse](http://www.bretagne.bzh/espace-presse) | [@bretagne\\_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)

Odile BRULEY : 06 76 87 49 57 | Rose-Marie LOUIS : 06 88 92 04 53 | Sylvain LE DUIGOU : 06 42 32 13 57 | Julien LAGACHE : 07 87 21 88 97